



→ Invitation presse

Pour le mercredi 20 octobre 2010



Démarche qualité des manifestations sportives de nature Un soutien pour l'organisation d'événements de qualité

Alors que les manifestations sportives de nature se multiplient, la Région, l'Etat et le Comité régional olympique et sportif (CROS) souhaitent accompagner les organisateurs dans la mise en place d'événements de qualité du point de vue sportif, environnemental mais aussi en terme d'accueil. Cette démarche déclinée autour d'une charte, d'une boîte à outils et d'un baromètre qualité sera présentée aux acteurs régionaux, le 20 octobre.

En Bretagne, les sports de nature, c'est : 170 000 licenciés, 1 300 000 pratiquants estimés et 35 fédérations sportives concernées par des activités qui se déroulent dans l'eau, sur terre ou dans l'air. Près de 550 manifestations de niveau régional ou supérieur y sont par ailleurs organisées chaque année.

Face au développement de ces pratiques et pour en assurer la pérennité dans une démarche respectueuse de l'environnement, la Région, les services de l'Etat et le Comité régional olympique et sportif (CROS) proposent aux organisateurs de manifestations sportives de nature une démarche qualité déclinée autour de trois thèmes : le sport, l'environnement et l'accueil et de 3 outils :

- Une **charte qualité** : véritable guide destiné à accompagner les **organisateurs** dans la mise en place et la valorisation de manifestations de grande qualité, elle présente les **différentes étapes à suivre**, pas à pas, pour le montage d'une bonne opération (cadre réglementaire, moyens nécessaires, respect des sites, gestion des déchets, information et sensibilisation...).
- Une **boîte à outils**, avec fiches-conseils, synthèses sur la réglementation, listes de prestataires..., sera également mise à disposition via un site Internet.
- Enfin, chacun pourra procéder à l'auto-évaluation de son événement grâce au « **baromètre qualité** » à partir duquel le CRER lui donnera des conseils pour en améliorer les prochaines éditions.

Invitation presse :

A l'issue de cette réunion de présentation, les premiers organisateurs s'engageront au côté de la Région, de l'Etat et du CROS en signant la charte régionale des manifestations sports nature

Mercredi 20 octobre à 16h00

au Conseil régional de Bretagne -283, avenue du Général Patton- à Rennes

en présence de

Daniel Gilles, Vice-président de la Région chargé des sports,

Thierry Burlot, Vice-président de la Région chargé de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité

Hervé Bruandet, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
Emmanuel Michalowski, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

Lucien Thomas, Président du Comité régional olympique et sportif (CROS).

Contacts : Odile Bruley - Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) - Gaël Le Saout

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr